CERTIFICAT EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE

INSTITUT QUÉBÉCOIS DES AFFAIRES INTERNATIONALES

DURÉE: 6 MOIS DE FORMATION EN LIGNE

CONTEXTE

L'un des problèmes majeurs auxquels le droit africain de l'environnement se trouve confronté est l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines pour promouvoir les intérêts du continent dans le cadre de négociations bilatérales ou multilatérales ; ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre des cadres juridiques harmonisés au plan régional et continental. Cette insuffisance des ressources humaines s'accentue davantage du fait de la multiplication et de la complexité des conventions internationales exigeant des acteurs du droit de l'environnement, des experts qualifiés en la matière. En effet, quel que soit le secteur de protection de l'environnement considéré, ce constat demeure invariable. Malgré des efforts remarquables de formation des spécialistes sur les questions environnementales observés ça et là, tant au plan national que dans les institutions étrangères ; malgré l'engouement des jeunes étudiants africains pour cette formation, les besoins restent importants.

Ces compétences sont recherchées dans les secteurs public et privé, les ONG, les organisations de la société civile et, plus globalement, dans toutes les activités permettant de mettre à disposition des acteurs du droit de l'environnement des responsables de haut niveau capables de répondre aux besoins spécifiques africains de ce domaine.

OBJECTIFS

Pour répondre aux besoins ci-dessus évoqués, le présent certificat vise à former des praticiens de haut niveau à la conception et à la mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains. Les spécificités du Continent imposent une réflexion particulière adaptée au contexte juridique, social, économique et culturel de cette mise en œuvre. À l'issue de la formation, les auditeurs disposeront d'outils clés permettant d'orienter la prise de décision en matière d'environnement afin de contribuer efficacement à l'opérationnalisation concrète du développement durable en tenant compte de ses dimensions écologique, économique, sociale et culturelle.

Le certificat en droit de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique en Afrique vise à former des spécialistes dans ce domaine qui présente un atout majeur pour le développement du continent africain. L'objectif est de permettre aux candidats sélectionnés d'acquérir un haut niveau de compétences, en intégrant la transversalité liée aux problématiques environnementales.

La marque de fabrique de ce certificat est l'ouverture doublement pluridisciplinaire : sur l'ensemble des disciplines juridiques pertinentes (public/privé ; national/ africain/ international) et vers le monde scientifique, de manière à préparer les candidats à l'affrontement de problématiques environnementales nécessairement transversales en tenant compte des spécificités liées au continent africain. Il s'agit entre autres de :

- Transmettre les concepts fondamentaux et les bonnes pratiques juridiques stratégiques et politiques dans le domaine de l'environnement et du développement durable ;
- Former des professionnels aptes à conduire des négociations internationales au service du continent africain dans le domaine de l'environnement ;
- Renforcer leurs capacités sur l'harmonisation des cadres juridiques et institutionnels aptes à promouvoir le développement durable de l'Afrique ;
- Préparer les auditeurs aux négociations internationales et aux enjeux majeurs dans le domaine de l'environnement et du développement durable en Afrique ;
- Donner aux auditeurs les clés et les méthodes de travail leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre des cadres juridiques adaptés à l'Afrique et à prendre des décisions adaptées ;

CORPS ENSEIGNANT
ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Les formations de l'IQAI font appel à l'expertise professionnelle et aux ressources professorales internationales, régionales et locales.

L'IQAI promeut une pédagogie active faisant appel à des méthodes d'apprentissage innovantes et diversifiées telles que l'élaboration d'un syllabus décrivant les objectifs d'apprentissage disponible pour chaque cours ; l'usage de ressources et d'outils numériques pour la mise en ligne des vidéos de cours et des ressources pour aller plus loin afin de favoriser l'autonomie des étudiants ; les simulations et les mises en situation ; les études critiques de cas etc.

Les intervenants sont évalués par les auditeurs à la fin de chaque session.

PUBLIC CIBLE

NOMBRE DE CRÉDITS : 30 CRÉDITS

Les auditeurs sont non seulement ceux qui désirent se spécialiser en droit de l'environnement, mais également des professionnels en activité qui souhaitent renforcer leurs capacités par le biais de la formation continue. La formule souple de la formation à distance permet ainsi à un grand nombre de responsables des secteurs privé et public ou de la société civile d'accéder à une formation de haut niveau international, adaptée aux réalités du terrain et ce, sans quitter leur environnement professionnel.

DURÉE DE LA FORMATION : 17 FEVRIER 2024-28 JUILLET 2024

DURÉE: 6 MOIS DE FORMATION EN LIGNE

Ce certificat s'adresse principalement aux cadres des secteurs public et privé exerçant notamment dans :

- L'administration publique (ministères, services déconcentrés, collectivités territoriales...),
- les organisations internationales
- Les ONG,
- Les cabinets de consultants (évaluation, notation, études de projets),
- Les entreprises privées dans le domaine de l'environnement etc.
- Les auditeurs sont amenés à devenir des professionnels polyvalents, conjuguant connaissance approfondie et bonnes pratiques.

> « Les auditeurs sont amenés à devenir des professionnels polyvalents, conjuguant connaissance approfondie et bonnes pratiques. »

DÉBOUCHÉS

La formation dispensée aux apprenants leur permet de s'insérer facilement dans le milieu professionnel du droit de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique, et plus largement de la protection de l'environnement en lien avec le développement.

Les apprenants sont en effet armés pour occuper des fonctions de juristes en entreprises, de juristes au sein d'associations de protection de l'environnement ou de développement, des postes d'experts et/ou de responsables dans la fonction publique (étatique, territoriale, ou autres) en lien avec la protection de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique.

Dès la fin de la formation, les auditeurs sont directement opérationnels. -

Une fois la formation terminée, le certificat obtenu peut entrer dans la composition d'un baccalauréat (Licence) multidisciplinaire dans les universités canadiennes

CONDITIONS D'ADMISSION

L'Institut Québécois des Affaires Internationales (IQAI) procède à l'étude des dossiers de candidature à partir des critères bien définis, en concordance avec le système LMD canadien. Trois critères majeurs président à la sélection des candidatures : le niveau d'étude, la validation des acquis professionnels et la maîtrise du français.

LE NIVEAU D'ÉTUDE

Le niveau d'étude nécessaire pour l'admissibilité aux programmes de premier cycle est le Baccalauréat (diplôme sanctionnant la fin des études secondaires en Afrique francophone) ou tout autre diplôme jugé équivalent comme le diplôme de Capacité en droit délivré par une institution reconnue.

LA VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

L'admission à la formation est également possible par validation des acquis professionnels à partir de trois ans d'expérience au minimum. Dans tous les cas, la sélection est effectuée au vu du dossier académique et professionnel du candidat.

LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve de la connaissance de la langue française.

NOMBRE DE CRÉDITS : 30 CRÉDITS

Un crédit est l'unité de mesure de la charge de travail d'un étudiant, c'est à dire le temps dont il a besoin pour atteindre les objectifs de formation et développer des compétences. La charge de travail inclut les heures de présence au cours et le travail personnel de l'étudiant. Le certificat comporte 9 unités d'enseignement répartis en 3 modules. Chaque module compte 10 crédits.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DES AFFAIRES INTERNATIONALES

DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription s'élève à **1 000 $ CAD** soit **660 €** ou **762 $ USD** ou **782.000 Rwf** ou **423000 Cfa.**

Le versement de la première tranche des frais de scolarité confirme l'inscription définitive des candidats pré-admis pédagogiquement.

"Dans tous les cas, la sélection est effectuée au vu du dossier académique et professionnel du candidat"

DURÉE

17 février 2024-28 juillet 2024

6 MOIS DE FORMATION EN LIGNE

INSTITUT QUEBECOIS DES AFFAIRES INTERNATIONALES

REPRESENTATION EN AFRIQUE

Kigali-Rwanda
Me Sonia Ruton Ndasheja, Représentante Afrique de IQAI,
Tel: +250788440442 Email: soniarutoniqai@gmail.com

Point focal Kinshasa-RDC :
Me Junior KAPUYA: Tel: +243899199039
Email: kapuyajunior@gmail.com

Point focal Douala-Cameroun
Me Aloys Fils Lekagni, Tel : 694 28 97 97/ 672 90 99 99,
Email : alekagni@gmail.com

Point focal Conakry-Guinée :
Me Jean Baptiste JOCAMEY HABA, Tel : +224622523286,
Email : jocameyj@gmail.com, jocamey@jocamey-avocat.com

Point focal Ouagadougou-Burina Faso
Me Urbain BAMA, Tel : (+226) 76 11 25 13,
Email : bamaurbain@yahoo.fr

DIRECTEUR DU CERTIFICAT

Maturin PETSOKO est Docteur en Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Maître de Conférences à l'université de Yaoundé II au Cameroun. Il a fait sa thèse à l'Institut de Droit de l'Environnement (IDE). Il est enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II (Cameroun) où il dispense en Master Professionnel (1 et 2), Filière Droit de l'environnement et du développement durable, les Unités d'Enseignement suivants : Droit des industries extractives, Responsabilité sociale des entreprises, Droit du développement durable, Droit gazier et Droit de l'énergie électrique. Email : maturinpetsoko@yahoo.fr

SIÈGE SOCIAL

18041 Boul. Henri-Bourassa Québec QC G1G 4B4

Phone : (00)418-928-6264/ Fax : (00)418-446-5071

Email: tchapmegnirobinson@iaiq.org

www.iaiq.org